



LE PETIT REMOTAIS

Publication:

Nadège Courché

Comité de rédaction:

Commission communication du conseil municipal

Edition:

Mairie de la Remuée

Année 2021 N° 46

Décembre 2021



Pensez à visiter le site de la commune, régulièrement actualisé sur : www.laremuee.com



Chers Remotaises & Remotais,

2021 touche à sa fin, et, malheureusement la crise sanitaire nous impose encore des contraintes. Malgré les efforts effectués par chacun d'entre nous, les contaminations persistent et évoluent toujours. C'est pourquoi, la municipalité reste en réflexion sur la possibilité d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le 16 janvier prochain. Ce serait une réelle déception pour l'ensemble des membres du conseil de ne pas pouvoir se présenter auprès des administrés qui les ont élus. Parce que la sagesse doit être de rigueur, si la situation ne s'améliore pas nous devons comme l'an passé faire le choix de ne pas l'organiser. Nous ne manquons pas de vous en tenir informé.

Heureusement, le 21 novembre dernier, nous avons eu la chance d'accueillir nos aînés pour un cocktail dînatoire avec ambiance musicale. Cette petite réception leur a permis de se retrouver après une longue période d'éloignement. Ils ont pu échanger et partager un moment convivial. A l'issue de ce cocktail, le colis de fin d'année leur a été remis. Nous étions un peu en avance par rapport aux années précédentes, mais notre pressentiment nous a permis de nous réunir et de profiter d'un instant de convivialité et bienveillance avec nos aînés.

Le prochain rendez-vous aura lieu le 17 décembre prochain avec les enfants scolarisés de La Remuée. En effet, dès 17h45, nous invitons les parents accompagnés de leurs enfants pour la déambulation de Noël. Arrivés en Mairie, les enfants se verront remettre leur livre de Noël, pourront profiter d'une boisson chaude

(chocolat chaud, thé de Noël et vin chaud) et d'une part de gâteau, offertes par, la Mairie, les parents d'élèves, les associations remotaises. Après ce goûter en plein air (tout en respectant les normes sanitaires en vigueur), nous vous invitons au centre équestre Rue des Grives pour un spectacle réalisé par l'Art en cavale. Comme pour Halloween, nous comptons sur votre présence.

Lors de l'édition précédente je vous informais qu'en collaboration avec la Communauté Urbaine, nous étions sur la phase préparatoire du PLUI. La commune de La Remuée a participé à tous les ateliers qui se sont tenus afin de défendre notre patrimoine rural. Les échanges ont été constructifs et nos souhaits ont été entendus et seront pris en considération.

Pour finir, je tenais à vous faire part de ma décision de prendre un arrêté afin d'interdire de fumer aux alentours de l'école. Trop de mégots sont jetés à terre & les parkings servent de poubelles. Beaucoup de personnes y vident leur cendrier pensant que l'employé communal est préposé à ramasser leurs détritiques. Dans le même exemple, beaucoup de masques sont jetés à même le sol. Des poubelles sont prévues à cet effet ! Alors pensez à respecter **VOTRE** village, par avance merci.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches.

Respectueusement.

Nadège COURCHÉ—Maire



Cérémonie du 11 novembre :

Nous avons commémoré l'armistice de la première guerre mondiale. Un grand merci à nos porte-drapeaux et musiciens qui chaque année répondent toujours présents.

A l'issue de la cérémonie devant le monument aux morts, nous nous sommes retrouvés au restaurant scolaire pour la remise des médailles du travail. Vingt et une personnes ont été conviées pour être décorées. Les échelons variaient selon l'ancienneté professionnelle.



Déambulation d'Halloween :

Le 29 octobre dernier, pendant les vacances de la Toussaint, nous avons eu la joie de nous retrouver très nombreux pour une déambulation dans le village. L'art en Cavale (association de La Remuée qui regroupe des danseurs, des cavaliers, des voltigeurs, des acrobates...) a mené la marche en invitant le public à participer. Petits et grands, tous costumés pour l'occasion, ont dansé pour aider la compagnie à vaincre de drôles de créatures... Pour terminer, nous nous sommes tous rassemblés devant la mairie pour déguster une soupe de potimarron servie dans des gobelets réutilisables.



Cocktail dinatoire pour nos aînés :

Dimanche 21 Novembre, nos aînés étaient reçus pour un cocktail dinatoire. Après plusieurs mois où il était impossible de se retrouver; nous avons apprécié ce moment convivial. Ce fût l'occasion de nous rencontrer et d'échanger. Chacun a pu repartir avec un colis gourmand. Cette année, il était composé de produits frais de nos commerçants du marché de la Remuée et d'un restaurateur de Saint-Romain. Tous avaient choisis et cuisinés leurs produits avec soin.

Pour les absents, l'équipe municipale a contacté les intéressés à venir retirer le colis au restaurant scolaire le lendemain. Elle s'est chargée de la livraison à domicile pour ceux ne pouvant se déplacer.



Création d'un comité des fêtes:

La municipalité de La Remuée s'est donnée pour mission de redynamiser le village.
Pour ce faire, nous souhaiterions créer un comité des fêtes.
Comment lui donner vie? Il faut constituer une équipe.
Vous avez envie de participer à l'animation de votre village? Nous vous inviterons prochainement à notre première réunion.
Venez simplement pour vous informer ou pour faire partie du bureau, nous vous accueillerons avec plaisir.
Nous vous proposerons nos idées et projets et serons preneurs des vôtres.
Ensemble formons une équipe et développons les animations de notre village.
Nous sommes persuadés que beaucoup d'entre vous regorgent d'idées, alors concrétisons les ensemble!

**Nous attendons plus que vous
Comptant sur votre présence**

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Travaux de la sente piétonne :

La sente piétonne prévue pour relier le centre du village à l'aire de loisirs devrait bientôt être mise en service. Les travaux ont démarré le 18 novembre dernier. Tout se déroule pour le mieux. En attendant, continuez à bien respecter le code de la route pour vous rendre sur l'aire de loisirs : la rue des Grives est et restera toujours en sens unique.



Modification du sens de circulation : Résidence des Camélias

Pour la sécurité de tous, la circulation des véhicules de plus de trois tonnes est désormais interdite dans les deux sens dans la résidence des Camélias. Un panneau a été implanté en octobre dernier.

Transports vers la déchetterie :

Lors de vos déplacements vers la déchetterie de Saint - Romain de Colbosc, assurez-vous de bien attacher vos encombrants et vos déchets verts à l'aide d'un filet. Nous constatons trop régulièrement des déchets sur la voie publique.



Respect des horaires pour les travaux :

Par arrêté préfectoral du 16 octobre 2017, les activités bruyantes effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage sont soumises à réglementation même en période hivernale. Sont concernées les activités réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils mécaniques et motorisés tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression... Ces travaux, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Samedi du 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Chers agriculteurs,

Pensez à faire votre déclaration en mairie pour la mise en service des canons à oiseaux. Merci.



Sapins de Noël :

Cette année, nous ne collecterons pas les sapins de Noël comme l'année passée. Les chèvres ont boudé les épicéas de 2020. Nous avons dû les retirer de la chèvrerie et les porter à la déchetterie. Nous vous invitons donc à déposer votre sapin directement à la déchetterie de Saint-Romain aux jours et horaires indiqués :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi

Hiver (du 01/11 au 31/03)

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Été (du 01/04 au 31/10)

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h30-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30-18h

Jours de Fermeture : Mardi (l'hiver uniquement), Jeudi et Dimanche

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
ars
L'Assurance Maladie
vaccin COVID-19
TOUS VACCINÉS, TOUS PROTÉGÉS

0800 730 957
Le numéro vert (appel gratuit) pour permettre aux **personnes de plus de 80 ans de se faire vacciner à domicile** si elles rencontrent des difficultés à se déplacer (1^{ère} injection, 2^{ème} injection, dose de rappel)

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Composez le numéro
- Avec l'accord de la personne, l'interlocuteur organisera la vaccination à domicile par un infirmier libéral

Les personnes sans difficulté pour se déplacer peuvent se faire vacciner chez le pharmacien ou dans le cabinet du médecin ou de l'infirmier